

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 5, rue d'Alger 1000 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2005. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, AMC Ernst & Young (M. Noureddine HAJJI).

Bilan
Arrêté au 30/06/2005
(Unité : Milliers de dinars)

	Notes	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
ACTIF				
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT	1	22 383	21 881	19 120
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	132 426	103 100	114 118
AC3- Créances sur la clientèle	3	1 282 943	1 208 002	1 243 158
AC5- Portefeuille d'investissement	4	130 225	204 774	162 330
AC6 -Valeurs immobilisées	5	27 971	19 653	23 437
AC7- Autres actifs	6	120 026	142 570	119 323
TOTAL ACTIF		1 715 974	1 699 980	1 681 486
PASSIF				
PA1-Banque centrale, CCP	7	43 100	29 000	0
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	68 301	139 948	70 984
PA3-Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 281 499	1 230 890	1 281 647
PA4-Emprunts et ressources spéciales	10	38 256	38 067	39 332
PA5-Autres passifs	11	119 323	132 759	124 114
TOTAL PASSIF		1 550 479	1 570 664	1 516 077
CAPITAUX PROPRES				
CP1-Capital		106 000	70 000	106 000
CP2-Réserves		59 480	59 301	59 394
CP4-Résultats reportés		15	15	15
CP5-Résultat de la période		0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	165 495	129 316	165 409
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 715 974	1 699 980	1 681 486

Etat des Engagements Hors Bilan
Arrêté au 30/06/2005
(Unité : Milliers de dinars)

	Notes	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
PASSIFS EVENTUELS				
HB1-Cautions, avals et autres garanties données	13	203 291	223 129	215 498
HB2-Crédits documentaires	14	47 881	84 616	58 431
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		251 172	307 745	273 929
ENGAGEMENTS DONNES				
HB4-Engagements de financement donnés		6 988	0	6357
HB5-Engagements sur titres		1 498	1 345 *	1 253
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	15	8 486	1 345	7 610
ENGAGEMENTS REÇUS				
HB7-Garanties reçues	16	765 458	682 747	701 096
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		765 458	682 747	701 096

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir note 2.8)

Etat de Résultat
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005
(Unité : Milliers de dinars)

	Notes	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2005	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2004	Exercice 2004
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		54 566	54 906	111 447
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	17	38 263	37 348	75 128
PR 2 - Commissions perçues	18	11 898	10 054	21 874
PR 3 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	1 903	1 802*	3 889
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	20	2 502	5 702*	10 556
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		20 618	22 902	45 699
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	21	20 443	22 725*	45 356
CH 2- Commissions encourues	22	99	95*	196
CH 3 - Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	23	76	82	147
PRODUIT NET BANCAIRE		33 948	32 003	65 748
PR 5/CH 4 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif		(8 898)	(7 576)	(10 381)
PR 6/CH 5 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(24)	(151)	(238)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		9	10	13
CH 6 - Frais de personnel	24	(17 472)	(17 666)*	(39 803)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	25	(6 581)	(5 371)*	(12 121)
CH 8 - Dotations aux amortissements sur immobilisations		(1 103)	(1 204)	(2 665)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(121)	45	553
PR 8/CH 9 - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	26	406	(12)	34
CH 11 - Impôts sur les sociétés		(285)	(33)	(587)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		0	0	0
Résultat par action (en DT)	27	0	0	0

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir note 2.8)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005
(Unité : Milliers de dinars)

Notes	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2005	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2004	Exercice 2004
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	61 882	57 489	117 037
Charges d'exploitation bancaires décaissés	(20 976)	(30 996)*	(54 923)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements bancaires et financiers	(6 516)	(10 883)	(8 450)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(57 532)	(23 348)	(67 672)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle	(995)	24 563	75 045
Sommes versés au personnel et créditeurs divers	(18 758)	(23 787)*	(43 771)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(10 449)	812*	5 988
Impôts sur les sociétés	(587)	(664)	(664)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	(53 931)	(6 814)	22 590
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	3 099	3 661*	10 609
Acquisition/Cession du portefeuille d'investissement	31 485	(547)	39 717
Acquisition/Cession des Immobilisations	(5 175)	(1 908)	(7 150)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	29 409	1 206	43 176
Activités de financement			
Emission d'actions	0	0	36 000
Augmentation/Diminution des ressources spéciales	(1 076)	1 213	2 477
Dividendes versés	0	0	(13)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1 076)	1 213	38 464
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(25 598)	(4 396)	104 230
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	99 783	(4 447)	(4 447)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	28	(8 843)	99 783

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note 2.8)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2005

1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers annuels

Les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2005 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2. Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2005, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 mai 2005.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

Il est à signaler que la banque a estimé à la date du 31 décembre 2004 les besoins de provisionnement complémentaire sur les créances à la clientèle, par référence à la circulaire 91-24 de la BCT, à 103,7 millions de dinars.

Pour l'arrêté des états financiers semestriels au 30 juin 2005, la banque a constitué des provisions pour risques sur les engagements pour 8,6 millions de dinars. Le besoin de provisionnement pour risque de crédit s'établit au 30 juin 2005 à 99,5 millions de dinars.

Il est à signaler que la Société Générale a émis une garantie au profit de l'UIB portant couverture à hauteur de 52% du montant résiduel du sous provisionnement sur les créances arrêté au 31 décembre 2003. Cette garantie de 52,8 millions de dinars au 31 décembre 2004 est comptabilisée parmi les garanties reçues (note 16).

Traitement des impayés**• Agios sur comptes débiteurs et intérêts sur crédits C.T (créances classées)**

Les agios débiteurs et les intérêts sur les comptes débiteurs et les créances classées à court terme sont constatés dans les compte 3330 et 3373 « Agios réservés »

• Commissions sur engagements (créances classées)

La même méthode que celle présentée ci-dessus est adoptée.

• Intérêts impayés sur crédit à M.T

Pour le portefeuille ancien, les intérêts impayés continuent à être passés parmi les produits de la banque. Après et sur la base d'une liste des relations classées, ces intérêts sont extraits des produits pour être logés en « Agios réservés »

Pour le portefeuille nouveau, ces intérêts impayés ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'ordre et présentés en net à l'actif du bilan (chapters 2169, 3215, 3338 et 3320).

2.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

2.5 - Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique (fonctionne à 3 équipes)	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

Les matériels informatiques ainsi que les logiciels acquis à partir du 1^{er} janvier 2004 sont amortis respectivement aux taux de 15% et 20% alors que celles acquises avant cette date continuent à faire l'objet de dépréciation aux taux antérieurs respectifs de 30% et 66%.

Les immobilisations en cours ne font pas encore l'objet de dépréciation.

2.6- Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres. Ainsi, le besoin de provision complémentaire sur le portefeuille-titres, non comptabilisé au 31/12/2004, a été estimé à 895 KDT.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Les emprunts dont le risque de change est couvert par TUNIS RE, sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 30 juin 2005, il a été décidé de procéder aux opérations de reclassements ci-après :

– Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de charges de personnel de la rubrique « Charges générales d'exploitation » à la rubrique « Frais de personnel » pour un montant de 888 KDT ;

– Reclassement des commissions de gestion du fonds géré SICAR initialement constaté en déduction de la rubrique « Revenu du Portefeuille d'Investissement » à la rubrique « Commissions encourues » pour 95 KDT .

– Annulation des engagements sur titres envers la Compagnie Touristique Arabe- CTA pour un montant de 1 278 KDT qui correspond à une prise de participation par conversion d'engagements datant de 1988.

– Reclassement des intérêts courus sur placements TRESOREM de la rubrique « gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières » à la rubrique intérêts encourus et charges assimilées pour un montant de 201 KDT. En effet, ces intérêts étaient initialement imputés sur les produits des bons de trésor dont la banque ne dispose plus dans ses actifs.

Pour les besoins de l'arrêté semestriel au 30/06/05, ces mêmes retraitements ont été pris en compte. Les données comparatives au 30/06/04 ont été en conséquence retraitées comme suit :

(KDT)

Rubrique	Désignation	Montant avant retraitement	Montant après retraitement	Variation
		30/06/04	30/06/04	
CH6	Frais de personnel	-16 779	-17 666	-888
CH7	Charges générales d'exploitation	-6 258	-5 371	888
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	1 601	1 802	201
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	-22 524	-22 725	-201
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	5 607	5 702	95
CH2	Commissions encourues	0	-95	-95
HB5	Engagements sur titres	2 623	1 345	-1 278

Par ailleurs, les données comparatives de l'état de flux de trésorerie au titre du premier semestre 2004 ont été également retraitées.

Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

3.1 NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2005 un solde débiteur de 22 383 KDT contre 19 120 KDT au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 3 263 KDT. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Caisse espèces	4 924	4 628	4 528
Espèces en Route	566	235	1 573
Fonds de Roulement chez I.B.S	300	300	300
Alimentation guichet automatique	1 486	1 194	1 538
Caisse monnaies étrangères	2 134	1 895	2 203
Billets étrangers en route	117	198	504
B.C.T Compte Ordinaire	2 999	4 166	1 709
I.B.S Transport de Fonds	590	612	92
B.C.T par devises	7 040	6 775	4 996
Chèques postaux	1 708	1 781	1 446
Virement Téléphonique Intercomptoir	460	80	172
Remise de chèque B.C.T	59	15	59
Total	22 383	21 881	19 120

Une insuffisance de provision, non comptabilisée, sur le solde de cette rubrique au 30 juin 2005 a été estimée à 804 KDT.

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 132 426 KDT au 30 juin 2005 contre 114 118KDT au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 18 308 KDT qui s'explique comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Créances sur les établissements Bancaires	131 987	101 124	114 118
Créances sur les établissements Financiers	440	1 977	0
TOTAL	132 426	103 100	114 118

Une insuffisance de provision, non comptabilisée, sur les comptes de correspondants locaux a été estimée au 31/12/2004 à 430 KDT.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2005 un solde de 1 282 943 KDT contre 1 243 158KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Comptes ordinaires débiteurs	415 626	414 675	417 861
Autres concours à la clientèle	1 060 511	966 616	1 007 324
Crédits sur ressources spéciales	23 307	23 353	24 652
Agios réservés et provisions	(216 501)	(196 642)	(206 679)
TOTAL	1 282 943	1 208 002	1 243 158

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Agios réservés	(95 591)	(85 891)	(94 500)
Intérêts réservés Lignes de crédits extérieurs échus	(2 000)	(1 348)	(1 767)
Provisions pour créances douteuses	(118 909)	(109 402)	(110 411)
Intérêts crédits M.T. échus à ventiler	6 185	6 255	6 117
Intérêts / CMT échus à percevoir	(6 185)	(6 255)	(6 117)
Intérêts C.M.T impayés	19 911	14 682	16 955
Intérêts crédits M.T échus en suspens	(19 912)	(14 682)	(16 955)
TOTAL	(216 501)	(196 642)	(206 679)

Cette rubrique enregistre les provisions et agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférent.

Pour le nouveau portefeuille, les intérêts en attente de paiement ne sont pas débités automatiquement dans les comptes clients mais ils sont logés dans des comptes d'ordre actif et passif : Les intérêts en suspens passent de 23 072 KDT en décembre 2004 (6 117 KDT + 16 955 KDT) à 26 097 KDT en juin 2005 (6 185 KDT + 19 912 KDT) soit une augmentation de 1 193 KDT.

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2005 à 130 225 KDT contre 162 330 KDT au 31 décembre 2004. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Participation partie libérée	9 527	9 303	9 439
Titres admis à la cote permanente	745	745	745
Bons de Trésor assimilables	88 210	161 000	121 000
U I B Titres de Placement	3 500	4 000	3 500
Compte SICAR fonds géré U.I.B placement interne	24 941	23 712	23 724
Provisions pour dépréciations titres de participations	(1 210)	(1 361)	(1 186)
Provisions pour fonds géré SICAR	(305)	-	(305)
Intérêts à recevoir	4 684	7 374	5 280
Participation en compte courant associé non rémunéré	133	0	133
TOTAL	130 225	204 774	162 330

Le compte « UIB Titres de Placement » représente au 30 juin 2005 l'emprunt obligataire au profit de l'Office de Céréales d'un montant de 3 500 KDT ;

La variation du « Compte SICAR fonds géré U.I.B » entre le 31/12/2004 et 30/06/05 s'élève à 1 217 KDT. Elle se justifie comme suit :

- Une dotation de 1 260 KDT au titre de l'exercice 2004 ;
- Moins 45 KDT représentant les commissions de gestion au titre du 1er trimestre 2005
- Régularisation retenue à la source 4^{ème} trimestre 2004 pour 2 KDT

Les intérêts à recevoir sur titres d'investissement au 31 décembre 2004 se ventilent comme suit :

- Intérêts sur Bons de Trésor Assimilables :	4 373 KDT
- Intérêts sur Emprunt Obligataire « Office des Céréales » :	219 KDT
- Intérêts sur titres d'investissement SICAR :	<u>92 KDT</u>
	4 684 KDT

L'insuffisance de provisions, non comptabilisée, sur le fond géré par la SICAR a été estimée à **670 KDT** au 31/12/2004.

Note 5 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 juin 2005 un solde de 27 971 KDT contre un solde de 23 436 KDT au 31 décembre 2004. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Libellé	V. Brute au 31-12-04	Acquis/	V. Brute au 30-06-2005	Amort. 2004	Dotation 1er Semestre 2005	Amort Cum 30/06/2005	VCN au 30/06/2005
		Cession					
Fonds de Commerce	166	90	256	-50	-5	-55	201
Logiciel	1 207	1	1 208	-866	-44	-910	298
Immeubles d'exploitation	9 138	11	9 149	-2 152	-91	-2 243	6 906
Immeubles hors exploitation	949	165	1 114	-252	-10	-262	852
Matériel roulant	1 209	94	1 302	-858	22	-836	467
Matériels et Mobiliers de Bureaux	6 120	640	6 760	-4 175	-187	-4 363	2 398
Matériels pour traitements informatiques	12 898	0	12 898	-12 326	-213	-12 539	359
Immobilisations Matériels informatiques	1 382	1 340	2 722	-147	-164	-311	2 411
Aménagements, Agencements et Installations	12 146	828	12 975	-9 087	-302	-9 389	3 585
Terrains	4 572	-49	4 523	0	0	0	4 523
Matériel amical	18	0	18	-16	0	-16	2
Matériel et Outillage	4	0	4	-3	0	-2	2
Equipement Logement de Fonction	76	1	77	-25	-3	-28	49
Enseignes Signalétiques	0	224	224	0	-6	-6	218
Immobilisations en cours logiciels	11	194	205	0	0	0	204
Immobilisations en cours	73	0	73	0	0	0	73
Immobilisations en cours Projet ALYSSA	3 424	1 999	5 423	0	0	0	5 423
TOTAL	53 393	5 538	58 931	-29 957	-1 003	-30 960	27 971

Note 6 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 120 026 KDT au 30 juin 2005 contre 119 323KDT au 31 décembre 2004 et se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Valeurs à l'encaissement	70 666	88 112	71 200
Comptes d'attente et de régularisation	31 865	36 171	30 652
Créances prises en charge par l'Etat	17 196	18 069	17 196
Autres	299	218	276
TOTAL	120 026	142 570	119 323

Une provision, non comptabilisée, pour dépréciation des autres actifs a été estimée au 30/06/2005 à 781 KDT.

3.2 NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

Note 7 : BCT et CCP passifs

Le solde de cette rubrique s'élève à 43 100 KDT au 30 juin 2005 contre un solde nul au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Emprunt sur le marché monétaire	43 100	29 000	0
TOTAL	43 100	29 000	0

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2005 à 68 301 KDT contre 70 984 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	67 705	139 225	68 771
Dépôts et avoirs des établissements financiers (leasing)	597	723	2 213
TOTAL	68 301	139 948	70 984

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 67 705 KDT au 30 juin 2005 contre 68 771 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Emprunt sur le marché monétaire interbancaire	32 000	89 100	25 900
Emprunt sur le marché monétaire en devises	0	0	99
Nos Emprunts en Dev auprès Correspondants	443	2 145	1 643
Emprunt Syndiqué en Devises	33 535	46 948	40 241
Correspondants Etrangers Loro	1131	247	156
Intérêts sur marché monétaire à payer	16	32	11
Intérêts sur emprunt syndiqué en devises	580	753	721
TOTAL	67 705	139 225	68 771

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2005 un solde de 1 281 499 KDT contre 1 281 647 KDT au 31 décembre 2004. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Dépôts à vue	431 783	383 133	395 254
Comptes Epargnes	473 741	435 429	460 624
Comptes à Terme et Bons de Caisse	338 880	357 410	380 433
Certificats de dépôts	7 886	23 827	14 290
Autres Dépôts et avoirs	29 210	31 091	31 046
TOTAL	1 281 499	1 230 890	1 281 647

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2005 un solde de 38 256 KDT contre 39 332 KDT au 31 décembre 2004. Il correspond intégralement à des ressources spéciales.

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 119 323 KDT au 30 juin 2005 contre 124 114 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Valeurs exigibles après encaissement	69 228	81 103	73 900
Comptes d'attente et de régularisation	44 489	45 531	44 463
Autres	5 606	6 125	5 751
TOTAL	119 323	132 759	124 114

Il est à signaler qu'une provision pour les congés payés a été estimée au 31/12/2004 à 1 175 KDT et est demeurée non comptabilisée.

3.3 NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES**Note 12 : Capitaux Propres**

A la date du 30 juin 2005, le capital social s'élève à 106 000 KDT composé de 10 600 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libérée en totalité. Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat du premier semestre 2005, s'élève au 30 juin 2005 à 165 495 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Primes liées au capital	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31-12-2003	70 000	4 759	46 977	7 491	6	10	129 243
Affectation du résultat		1			9	(10)	0
Distribution de bénéfices							0
Réserves fond Social			166				166
Résultat au 31-12-2004						0	0
Augmentation du Capital	36 000						36 000
Solde au 31-12-2004	106 000	4 760	47 143	7 491	15	0	165 409
Affectation du résultat							0
Distribution de bénéfices							0
Réserves fond Social			86				86
Résultat au 30-06-2005							0
Solde au 30-06-2005	106 000	4 760	47 229	7 491	15	0	165 495

Les réserves ordinaires se sont élevées au 30 juin 2005 à 47 229 KDT et se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Réserves extra- ordinaires	37 675	37 675	37 675
Réserves pour Réinvestissement Exonérée	200	200	200
Réserves nettes fonds social	8 088	7 909	8 002
Réserves à Régime Spécial	1 266	1 266	1 266
TOTAL	47 229	47 050	47 143

3.4 NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données**

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2005 un solde de 203 291 KDT contre 215 498 KDT au 31 décembre 2004. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Clients débiteurs par cautions	100 231	122 269	110 439
Clients débiteurs par avals	9 999	10 769	13 832
Clients débiteurs par avals / emprunts obligataires	15 482	20 748	17 732
Clients débiteurs par cautions en devises	37 348	31 540	39 120
Clients débiteurs par avals en devises	4 373	8 376	7 900
Aval donné sur billets de trésorerie	3 150	2 700	2 900
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	6 042	8 218	7 069
Correspondants débiteurs par cautions en devises	26 667	18 508	16 506
TOTAL	203 291	223 129	215 498

Note 14 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 47 881 KDT au 30 juin 2005 contre 58 431 KDT au 31 décembre 2004. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Clients débiteurs par acceptations	19 694	32 341	17 439
Clients débiteurs par acceptation C.A	161	36	34
Clients débiteurs par crédocs	25 140	48 091	39 972
Clients créd par confirmation CREDOC Dinars	0	2	0
Clients créd par confirmation CREDOC Devises	2 127	3 998	676
Acceptation banque crédoc en devises	759	148	310
TOTAL	47 881	84 616	58 431

Note 15 : Engagements donnés

Les engagements donnés présentent un solde de 8 486 KDT au 30 juin 2005 contre 7 610 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 988	0	6 357
Participation titres partie non libérée	1 498	1 345	1 253
TOTAL	8 486	1 345	7 610

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits autorisés non débloqués à la date de clôture et dont les contrats correspondants ont été déjà signés à cette date. Au 30 juin 2004, ces engagements n'ont pas pu être évalués pour indisponibilité d'informations.

Note 16 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 765 458 KDT au 30 juin 2005 contre 701 096 KDT au 31 décembre 2004 qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	6 042	8 218	7 069
Correspondants débiteurs par cautions en devises	26 667	18 508	16 506
Confirmation banque crédoc en dinars	0	2	0
Clients créditeurs par acceptation Devises	759	148	310
Confirmation banque crédoc en devises	2 127	3 998	676
Garanties reçues des Correspondants en Dinars	532	2 143	532
Garanties reçues des Correspondants en Devises	207	292	209
Garantie reçue de la Société Générale (*)	52 755	0	0
Garanties reçues de la clientèle	676 368	649 438	675 795
TOTAL	765 458	682 747	701 096

(*) voir note aux états financiers 2.2

3.5- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**Note 17 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 38 263 KDT au 30 juin 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	932	386	920
- Opérations avec la clientèle	34 496	33 745	68 154
- Autres intérêts et revenus assimilés	2 835	3 216	6 054
Total	38 263	37 348	75 128

Note 18 : Commissions

Les commissions totalisent 11 898 KDT au 30 juin 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
- Effets chèques et opérations diverses	2 663	2 762	5 601
- Opérations sur titres	124	15	36
- Location de coffres forts	11	20	36
- Règlement de succession	37	37	68
- Commissions de comptes	103	69	219
- Commissions de découvert	472	681	1 411
- Frais de tenue de compte	1 902	1 372	2 867
- Commissions sur billets de trésorerie	17	14	29
- Commissions sur opérations de commerce extérieur	177	169	348
- Opérations de change manuel	464	522	1 243
- Opérations de change en comptes	899	660	1 370
- Opérations monétaires	1 022	565	1 594
- Commissions sur produits d'assurance	212	2	151
- Commissions de mise en place	2 972	2 341	5 194
- Autres commissions	823	825	1 707
Total	11 898	10 054	21 874

Note 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 1 903 KDT au 30 juin 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
- Intérêts sur Obligations	117	113	274
- Gain net sur opérations de change	1 786	1 689	3 614
Total	1 903	1 802	3 889

Note 20 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 2 502 KDT au 30 juin 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
- Intérêts sur Bons de trésor assimilables	2 339	5 429	10 294
- Intérêts sur Portefeuille Titres UNIB	21	90	158
- Intérêts sur Titres d'investissement SICAR	142	183	104
Total	2 502	5 702	10 556

Note 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 20 443 au 30 juin 2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 844	4 878	9 141
- Opérations avec la clientèle	17 167	17 533	35 177
- Emprunts et ressources spéciales	301	179	792
- Autres intérêts et charges	130	136	246
Total	20 443	22 725	45 356

Note 22 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 99 KDT au 30 juin 2005 contre 95 KDT au 30 juin 2004 et représentent les commissions de gestion du fond géré SICAR.

Note 23 : Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières s'élèvent à 76 KDT au 30 juin 2005 et représentent les pertes nettes sur opérations de change.

24: Frais de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent à 17 472 KDT au 30 juin 2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Rémunération du personnel	12 978	12 949	30 733
Charges sociales	3 839	3 890	7 709
Autres Charges de Personnel	655	827	1 361
Total	17 472	17 666	39 803

Note 25 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 6 581 KDT au 30 juin 2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2004
Impôts et taxes	530	486	1 036
Travaux fournitures et services extérieurs	2 337	2 017	5 075
Transport et déplacement	220	164	408
Frais divers de gestion	3 494	2 704	5 602
Total	6 581	5 371	12 121

Note 26 : Solde provenant d'autres éléments ordinaires

Le solde provenant d'autres éléments ordinaires s'élève à 406 KDT se détaillant ainsi :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Charges Divers Imp. A L'Exp. Ex. Antérieurs	(44)	(28)	(79)
Pertes et Profits Divers sur Ex. Antérieurs.	(9)	(8)	89
P&P Exc/Réal. Immobilisations Corporelle	459	24	24
Total	406	(12)	34

Note 27 : Résultat par Action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2005, se présentent comme suit :

Désignation	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
Résultat net (en DT)	0	0	0
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	0	0	0
Nombre moyen d'actions ordinaires	10 600 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (en DT)	0	0	0

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

3.6- NOTES SUR ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 28 : Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalent de liquidités ont atteint au 30 juin 2005 74 185 KDT contre 99 783 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation		30/06/2005	31/12/2004
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	Note 1	22 384	19 120
Créances sur les Etablissements Bancaires	Note 2	128 476	108 460
Banque Centrale de Tunisie (Passif)	Note 7	(43 100)	0
Dépôts des établissements bancaires et financiers	Note 8	(33 575)	(27 797)
Total		74 185	99 783

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR**LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2005**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Union Internationale de Banques couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

La fiabilité des informations données dans les états financiers semestriels annexés au présent avis appelle de notre part l'observation suivante :

Les provisions pour dépréciation et résultat des corrections de valeurs des actifs comptabilisées en charges au titre du premier semestre 2005 pour un montant de 8 922 KDT couvrent à hauteur de 6 825 KDT les risques nés au titre du semestre précité, le reliquat s'imputant sur l'insuffisance de provisions constatée au 31 décembre 2004. Les provisions pour dépréciation d'actifs et pour passifs, estimées nécessaires à la date du 31 décembre 2004 et non comptabilisées à cette date s'élèvent à 108 933 KDT. Ce montant est estimé à la date du 30 juin 2005 à 104 258 KDT, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers semestriels.

En dehors de ce point, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 juillet 2005
AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI